

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

la société anonyme HYDRO ALUMINIUM CLERVAUX demande l'autorisation relative à l'exploitation d'un système d'aspiration à Eselborn, 16, Op der Sang. (no. dossier : 1/2026/0351)

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **22 septembre au 8 octobre 2026** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Les personnes qui auraient des motifs d'opposition à faire valoir à l'encontre dudit projet sont priées de les communiquer par écrit au collège échevinal pendant le délai de publication ou d'assister en personne à la séance de l'enquête publique fixée **au vendredi 9 octobre 2026 de 09.00 à 10.00 heures** au secrétariat communal à Clervaux.

Clervaux, le 22 septembre 2026

Pour le collège échevinal,

(s) Georges Keipes,
Bourgmestre

(s) Max Keiffer
Secrétaire

